

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Personnel électricien



Programme de formation réalisé sur la base des **recommandations INRS ED 6127** fondées sur la **Norme NF C 18-510**

1. Durée de la formation :

2 à 3 jours – 14 à 21 heures en fonction de l'habilitation visée

2. Public et prérequis :

Electriciens chargés de travaux et d'intervention sur des installations ou équipements basse tension ou des consignations électriques en basse tension.

Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation et leurs équipements de protection individuels.

L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération. A noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis.

3. Objectifs Pédagogiques :

La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté aux risques
- Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)

4. Contenu de la formation :

Le thème commun est obligatoirement réalisé. Les autres modules dépendent des besoins des stagiaires qui auront été identifiés en amont. Le programme sera adapté à la suite de cette analyse pour supprimer les redondances.

● Thème commun

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Connaître les ouvrages ou installations
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaître les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaître les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Evaluer des risques

● B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai

- Identifier les travaux et les limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Différencier les symboles et les limites
- Appliquer les mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Connaître le matériel électrique dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification

- Connaître les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

BC

- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Identifier les étapes et documents applicables lors d'une consignation en une ou deux étapes avis de fin de travail

BR intervention BT générale

- Définir les habilitations BR et BS
- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations, respecter des consignes
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Identifier les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité
- Connaître les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

5. Ressources techniques et pédagogiques :

En amont de la formation [un questionnaire préalable à la formation Habilitation Electrique](#) est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaires et de l'entreprise.

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et accompagnons dans la salle de formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons froides et chaudes, ainsi qu'un distributeur de nourriture.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un livret synthétisant la formation suivie.

Méthodes pédagogiques :

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, elles alternent théorie et pratique.

Dans nos locaux, une armoire pédagogique est mise à disposition afin de réaliser la pratique.

6. Modalités d'évaluation :

▶ Au cours de la formation par le formateur :

La formation est évaluée sur les savoirs acquis ainsi que les savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Le stagiaire doit obtenir au moins 70% de bonnes réponses pour valider sa formation. Les savoir-faire sont évalués durant la partie pratique.

▶ A la fin de la formation par le stagiaire :

En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation comprenant les items suivants :

- **Satisfaction globale**
- **Organisation** : *l'accueil, l'encadrement, les locaux*
- **Matériel pédagogique** : *supports utilisés, le matériel, la documentation remise*
- **Qualité de l'animation** : *l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques*

▶ Sanction de la formation :

Une attestation de fin de formation et une attestation de réalisation seront adressées par mail à chaque stagiaire à la fin de la formation. A l'issue de celle-ci, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera transmis à l'employeur. Cet avis permettra à l'employeur de définir l'habilitation qu'il peut lui délivrer.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur disposant de compétences pédagogiques adaptées à un public adulte.

Le formateur dispose des compétences techniques et d'une expérience significative sur des installations ou ouvrages du domaine de tension qui font l'objet de cette formation, ainsi que sur les domaines de la santé, sécurité et prévention des risques.

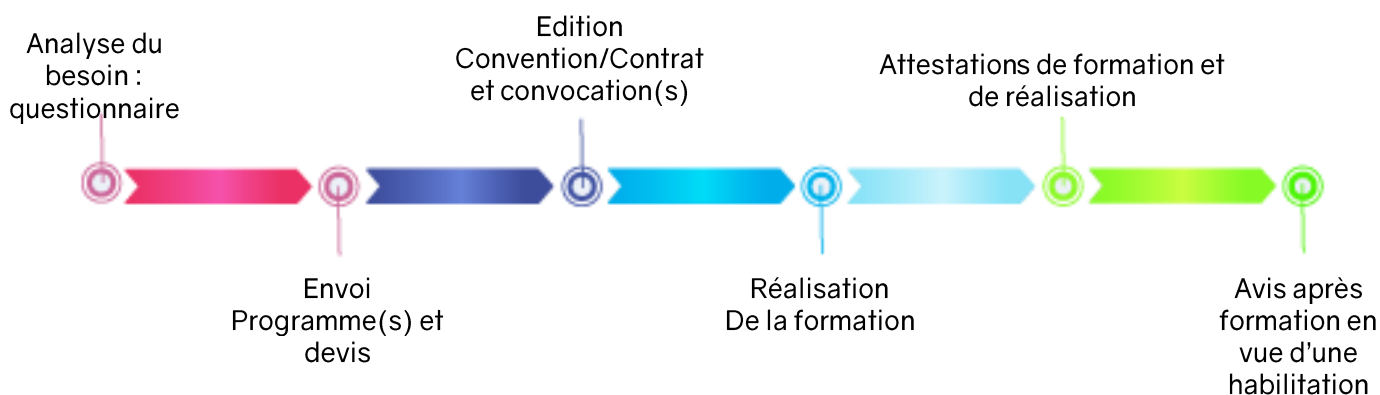
Les formateurs font également des accompagnements et réalisent des audits.

8. Modalités et délais d'accès :

Formation réalisée :
En face à face

Interentreprises :
Dans notre centre
Intra-entreprise :
Dans notre centre ou dans
vos locaux

Nombre de participants
maximum :
10 participants



9. Tarifs et informations pratiques

TARIFS DE LA FORMATION



Interentreprises :

- A partir de 145.00 € HT
Par jour et par participant



Intra entreprise :

- A partir de 690.00 € HT
Par jour et pour un groupe de 10 personnes maximum



Avis après formation en vue d'une habilitation

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos locaux sont adaptés à recevoir des personnes en situation de handicap

8h30 à 12h30 à 13h30 à 16h30

Intra : possibilité d'adapter les horaires

Stéphanie ASSELIN

04.42.10.41.31